

Monographie de la commune d'Ardilleux

1885



Vue d'ensemble du bourg d'Ardilleux, à partir de la route n° 7.

I Nom, formation, situation, limite et superficie

Le petit bourg d'Ardilleux tire probablement son nom du mot argile, (*ou ardile en patois du pays*), d'où l'adjectif ardilleux, à cause de l'argile que l'on trouve en assez grande quantité sur le territoire de cette commune et notamment au lieu-dit Bois Trapeau et dans le clos du logis - terrain situé près de l'ancienne habitation seigneuriale.

Cette argile n'est pas pure : on y trouve des traces de l'élément calcaire. On l'emploie peu dans le pays, si ce n'est pour l'étendre sur le sol dans l'intérieur des habitations. Ce genre de pavage dure assez longtemps, mais il a l'inconvénient d'entretenir une humidité presque permanente, ce qui le rend malsain.

Il est regrettable que l'on n'ait pas essayé d'employer cette argile dans l'industrie, car tout porte à croire qu'elle possède les mêmes propriétés que celle de la Varenne, (commune de la Bataille), dont on se sert pour fabriquer des tuiles et des briques.

La commune d'Ardilleux fut formée en 1790, de la totalité de la paroisse d'Ardilleux qui était autrefois un bénéfice dépendant de l'abbaye de Nouaillé, près de Poitiers (Vienne), lequel bénéfice comprenait le bourg d'Ardilleux, les villages du Peux et du Puy de la Ruée situés tout près, et les métairies de Sérigné et du Bois Trapeau. Cette dernière métairie occupe l'emplacement où s'élevait au Moyen Âge le château fort de Bois Trapeau sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

La commune d'Ardilleux est située dans le canton de Chef-Boutonne, à deux kilomètres et demi à peu près du chef-lieu, dans la direction du sud-est. Elle est limitée, au nord par les communes de Loizé et Melleran dont elle est séparée par un chemin ; à l'est par la commune de Bouin ; au sud par la commune de Hanc, dont elle est séparée par la petite rivière de l'Osme ; à l'ouest par la commune de Loubigné, un petit ruisseau affluent de l'Osme, et le chemin vicinal de Chef-Boutonne à Loubigné servant de limites ; au nord-ouest par la commune de Chef-Boutonne. Toutes ces communes, sauf celle de Melleran (1), font partie du canton de Chef-Boutonne, le plus au sud de l'arrondissement de Melle et du département des Deux Sèvres. La commune d'Ardilleux n'a donc de limites naturelles qu'au sud, dans la partie occupée par l'Osme et son affluent, sur une longueur de 2.200 mètres.

La superficie est de 1.012 hectares, 58 ares et 25 centiares, la plus grande longueur du nord au sud-est de 5 kilomètres et 500 mètres, sa plus grande largeur de l'ouest au nord-est de 5 kilomètres ; son pourtour est d'à peu près 15 kilomètres.

II Physionomie générale - hydrologie et orographie

La commune, dans son ensemble, comprend deux régions bien distinctes : l'une, au nord formée de vallées, de coteaux et de collines dont l'altitude varie de 97 à 135 mètres au niveau de la mer, et dont le sommet le plus remarquable est l'énorme mamelon appelé la Motte Tuffeau, lequel est contourné par un long coteau (2) se dirigeant de l'est à l'ouest et servant de ligne de partage des eaux entre le bassin de la Boutonne et celui de la Charente. L'autre partie, basse, comprend le sud de la commune, couverte de prairies naturelles et d'un bois appelé Bois Trapeau, inondé en hiver par les eaux qui jaillissent du puits de l'Osme (alt. 110 m) et vont alimenter en suivant une pente rapide (l'altitude au sud est de 96 mètres), le petit cours d'eau de ce nom, lequel a une autre source sur le territoire la commune de Bouin. Cette rivière sépare les territoires d'Ardilleux et de Hanc; elle ne coule en ce lieu qu'en hiver, mais plus au sud, dans le département de la Charente, elle a un cours continu et ses eaux grossies de celle de la Couture, vont se déverser dans la Charente, dont elle est un affluent. Ce cours d'eau de peu d'importance est le seul à mentionner dans la commune qu'il ne fait, du reste, que le limiter. Il existe cependant encore deux ou trois petits ruisseaux affluents de l'Osme, qui coulent en hiver, mais dont les lits se dessèchent en été. Enfin, deux mares ou vont s'abreuver les bestiaux, le puits de l'Osme avec ses crues et un autre puits situé le long du chemin d'Ardilleux au Bois Trapeau, complètent l'hydrographie de la commune.

Ajoutons qu'en été l'eau devient rare à Ardilleux, la nappe d'eau souterraine étant située à une profondeur de plus de 25 mètres, le creusage des puits devient onéreux et leur nombre en est fort restreint.

Dans la première des régions dont nous venons de parler, les coteaux atteignent au nord, sur les confins de la commune de Bouin, une altitude de 135 mètres. Sur ces sommets, sur le flanc des collines et dans les vallées, on cultive principalement des céréales et aussi quelques vignes qui s'étendaient naguère sur une surface de 15 hectares et produisaient en moyenne 250 hectolitres de vin par année, mais cette production a beaucoup diminuée depuis l'invasion phylloxérique.

Dans la seconde région, les prairies occupent une superficie de 125 hectares et produisent annuellement 2.500 quintaux de foin de bonne qualité.

Les bois dont les principales essences sont le chêne, le frêne, l'ormeau, le hêtre et les aubépines noire et blanche, s'étendent sur une surface de 35 hectares. Ils sont soumis à des coupes régulières qui produisent en moyenne par année 1.175 mètres cubes de bois de feu et 587 mètres cubes de bois de travail. Ces bois qui répondent comme nous l'avons dit à la dénomination de Bois Trapeau appartiennent en totalité à des particuliers.

III Climat

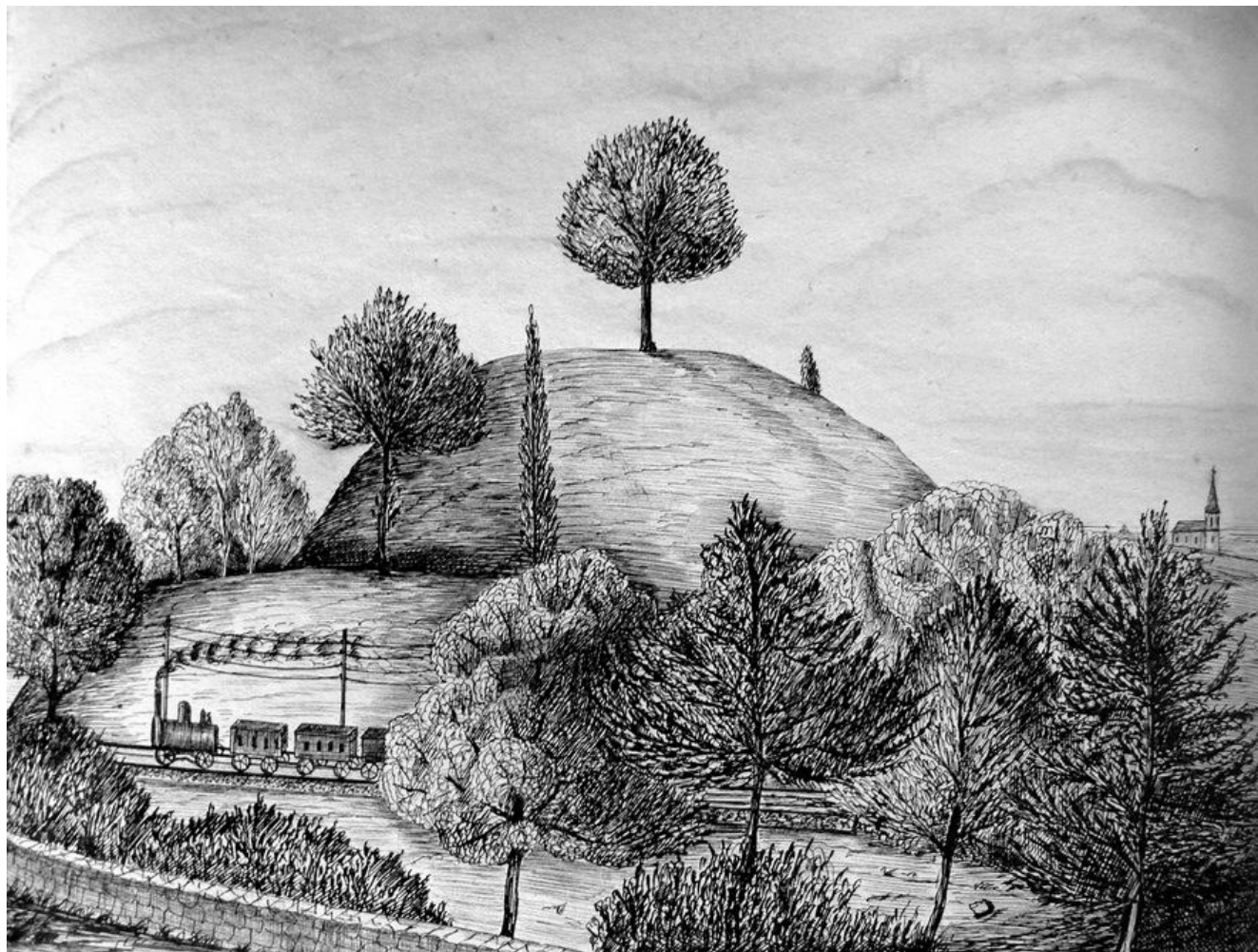
Le manque absolu d'observations météorologiques ne nous permet pas de fournir des données certaines sur le climat d'Ardilleux, disons cependant que cette commune étant située dans le canton le plus au sud du département des Deux-Sèvres, jouit, en raison de sa position et de la nature de son sol qui est calcaire-argileux, d'un climat sain et d'une température très douce. Les froids rigoureux qui sévissent communément dans la partie nord des Deux-Sèvres, y sont pour ainsi dire inconnus, la neige y couvre rarement la terre, et quand elle survient, elle n'y séjourne d'ordinaire que fort peu de temps. Les orages, parfois accompagnés de grêle, sont assez fréquents en été, et les pluies d'automne sont quelquefois abondantes.

La partie méridionale de la commune, consistant en une vallée basse et humide, est peut être moins saine que la partie nord, plus élevée et mieux aérée.

IV Histoire de la commune

1- Période préhistorique, gauloise, romaine et gallo-romaine

La localité d'Ardilleux doit avoir une origine fort ancienne, bien que les documents déposés aux archives ne remontent pas au delà de l'an 1630, l'église qui appartient par son architecture à la période [...] primitive date tout au moins du XII^e siècle. Une agglomération assez importante devait donc nécessairement y exister en ce temps, et, peut être, doit-on faire remonter son origine à l'époque où Saint Junien (patron des laboureurs du Poitou) évangélisait nos contrées, puisque l'église d'Ardilleux est placée sous le vocable de ce saint. Si, comme le dit M. Rondier; une garnison de Teïfales ou Teïfaliens, barbares à la solde de Rome s'établit au lieu-dit La Motte Tuffeau (3) et le fortifia, ces mêmes Teïfales n'auraient-ils pas en même temps occupés l'emplacement actuel du bourg d'Ardilleux situé non loin de là ?



La Motte Tuffeau vue de l'ancien chemin d'Ardilleux à Jarvarzay.

Cette probabilité a sa raison d'être, et elle n'est controuvée par aucun document historique [sauf à voire les fouilles de Raymond Proust, fin XX^e siècle].

Sur tous les territoires de la commune, il n'existe nulle trace de monuments celtiques ou gaulois à moins que ce ne soit toutefois cette même Motte Tuffeau, borne frontalière entre le Poitou et la Saintonge selon les uns, et qui ne serait, selon les autres qu'une énorme tumulus, comme on en a trouvé d'autres plus petits dans la région.

A ce sujet, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici ce qu'en dit M. Beauchet-Filleau (antiquaire et archéologue distingué) dans son ouvrage intitulé *De Ruffec à Niort en chemin de fer, - Notes de voyage*.

« Bien des suppositions, dit-il, ont été faites, bien des imaginations se sont donné carrière pour expliquer l'origine de cette énorme butte et du sillon de terre, qui, partant de sa basse

du côté du nord, se déroule en obliquant légèrement à l'ouest dans une longueur de plus de 400 mètres, le tout occupant une circonférence de 6 à 700 mètres. Les archéologues sont d'avis que nous nous trouvons en présence d'un tumulus, et si nous en croyons l'opinion de M. Beauchet-Filleau, ce tumulus serait accompagné d'un oppidum établi sur la crête de ce sillon dont la forme infléchi et les trous étagés se prêtaient à la défense avec les armes de jet dont on disposait alors. Ce qui viendrait justifier cette manière de voir qui mettrait le spectateur en présence, nous n'osons dire de la capitale, mais tout au moins de la place de refuge d'une tribu celte, kymrique ou gauloise, c'est l'existence à quelques distance, touchant Chef-Boutonne, d'un cimetière de la même époque. Il existait dans la vaste pièce de terre connue sous le nom caractéristique de Champ-des-Chirons (4), on y voyait encore au commencement du siècle, un grand nombre de tombelles dont la dernière a été détruite, il n'y a qu'une vingtaine d'années, on peut encore malgré le nivellement du terrain reconnaître les rudiments d'un certain nombre d'entre elles. C'était là les champs des morts de la tribu. Au Moyen Âge, le tumulus gaulois où le point fortifié par les Teifales (d'où lui vient son nom) font place à un castrum franc, qui plus tard devint une seigneurie avec titre de châtelainie, relevant de la baronnie de Chef-Boutonne.»

Nous ajouterons qu'il est souvent question, dans les titres anciens, des seigneuries de Tuffeau, mais l'on ignore de quelle manière leur château a été enseveli sous ses ruines. C'est peut-être le fait des guerres féodales ou religieuses. Des vieillards du pays affirment que depuis le commencement de ce siècle, la Motte Tuffeau s'est sensiblement affaissée : cet affaissement ne serait-il pas tout simplement dû à l'action des eaux pluviales sur le haut de la motte dont on cultive les terres depuis plusieurs années ? Il serait à désirer que des fouilles intelligentes fussent pratiquées en ce lieu : peut-être ménageraient-elles plus d'une surprise aux archéologues et feraient sûrement cesser le doute et les divergences qui existent sur l'origine de cette énorme butte de terre. Les Romains, qui ont laissé dans notre département de si nombreuses traces de leur domination parmi lesquelles on peut spécialement citer, dans notre contrée, la villa gallo-romaine de Loubillé, les cimetières gallo-romains de Javarzay, la voie romaine de Poitiers à Saintes par Brioux, paraissent également avoir séjourné sur le territoire de la commune d'Ardilleux ou aux environs. Il y a une quarantaine d'années, lors des travaux de la route départementale de Saint Maixent à Ruffec qui traverse les bourgs d'Ardilleux et de Bouin, on a découvert entre ces deux localités de nombreuses substructions et des tombeaux gallo-romains. Des monnaies romaines ont également été trouvées plus récemment, à peu près au même lieu.

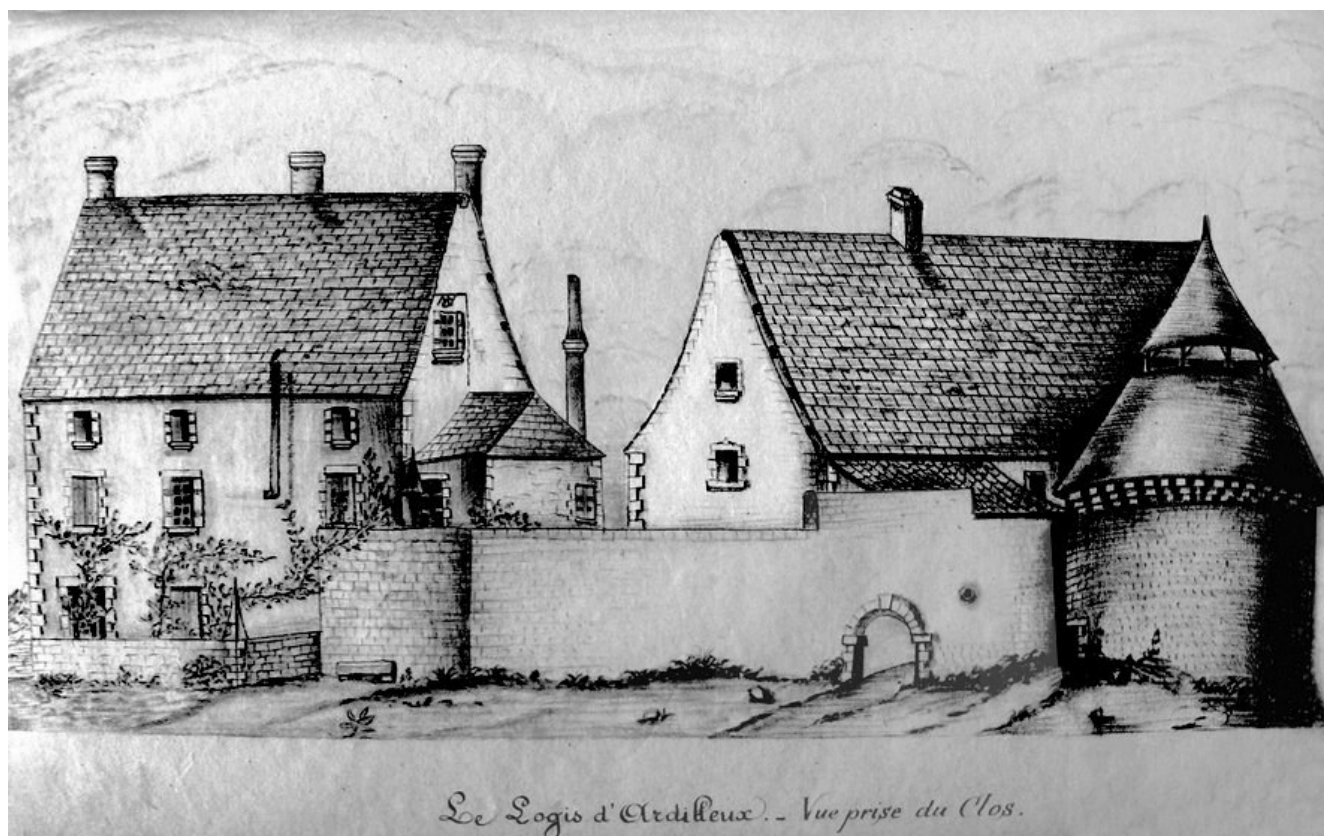
2- Période féodale

Outre le château de Tuffeau, la commune d'Ardilleux possédait encore deux autres habitations seigneuriales communiquant avec la première par des souterrains dont on a retrouvé des traces : c'était le château fort de Bois Trapeau et le Logis.

Le château fort du Bois Trapeau, aujourd'hui complètement ruiné - mais dont il restait encore des pierres il y a quelques années - s'élevait au milieu du bois de ce nom (5) entre deux collines dominant Chef-Boutonne, Ardilleux et les lieux et alentour. La chapelle de ce château était consacré à St Junien et le tableau représentant ce saint, aujourd'hui dans l'église d'Ardilleux provient, dit on de cette chapelle dont un pré de ce nom conserve seul le souvenir. Un autre, celui de la Fuie, rappelle également la tour aux pigeons du château de Bois Trapeau dont le seigneur, ainsi que ceux du logis d'Ardilleux et de Tuffeau, relevaient avec cinquante trois autres de la baronnie de Chef-Boutonne qui s'étendait en partie sur une vingtaine de paroisses (6).

La maison seigneuriale du logis, dont nous donnons le dessin ci-dessous, a seule été conservée par le temps. Cette habitation se compose de deux ailes rectangulaires se coupant à angles droit. La toiture est formée de tuiles plates recouvertes par la mousse en maints endroits : la pente de ce toit est très prononcée et le pignon s'élève à une dizaine de mètres de hauteur. L'une des ailes est flanquée extérieurement d'une tour servant aujourd'hui de colombier. Il existe une autre tour maintenant disparue, dans laquelle se trouvait une

pierrière, sorte de cheminée par laquelle on lançait des projectiles. Les anciennes fenêtres étaient peu nombreuses et très élevées comme dans toutes les constructions de l'époque.



C'est là qu'habitaient autrefois les Turpin, chevaliers de l'ordre du Roi, seigneurs de Jouhé, d'Ardilleux, Puyferrier, de la Roderye, de la Bataille, de Bouin, Paizay-Naudouin, de Cérigny, de la Tour de Raix et autres places. Leur nom est souvent mentionné dans les registres d'état civil du XVII^e siècle où ils sont portés comme parrains où bien encore comme ayant accordé leur autorisation pour le mariage de leurs vassaux.

Nous donnons ci-dessous deux extraits de ces actes qui nous ont paru les plus curieux, en leur conservant l'orthographe du temps.

Il s'agit tout d'abord de l'acte de baptême d'une demoiselle des Granges :

« Ce jourd'hui 13 du mois octobre mil six cent cinquante deux, a reçu nom et les saintes huiles et cérémonies de l'église, par moi soussigné, Marie-Anne, fille de noble personne René Gadouin, écuyer, seigneur des Granges [Loubigné ?], lieutenant général de la maréchaussée de Poitou et d'Aunis, commissaire principal de l'artillerie de France, aide de camps et armes du roi, et noble personne damoiselle Claude Conseil son épouse, ses parrain et marraine ont été noble et illustre messire Jacques Turpin de l'ordre du roi, seigneur de Jouhé, d'Ardilleux, Puyférier, et haute et très puissante dame Marie-Anne de Cossé, femme de très haut et puissant Charles de la Porte, duc, pair, maréchal et grand maître de l'artillerie de France, lieutenant général pour le roi aux gouvernements de la haute et basse Bretagne, nommée pour elle par demoiselle Marie Turpin, damoiselle de Jouhé, qui ont signés. »

Jacques Turpin, Marie Turpin, Claude Conseil et P. Haudebec curé d'Ardilleux.

Voici, maintenant un acte de mariage :

« Aujoud'hui dix septième de février mil six cent soixante et un, ont reçu la bénédiction en l'église d'Ardilleux, Pierre Chaouet, fils de Michel et Jacqueline, et Jeanne Morin, fille de chambre de haute dame Jehanne Sochet, femme de haut et puissant Jacques Turpin, chevalier de l'ordre de roy, seigneur de Jouhé, Ardilleux, la Bataille, la Tour de Raix, autorisé du dit seigneur et de la dite dame, en présence des parents soussignés.

P. Haudebec prêtre curé d'Ardilleux. Suivent douze signatures.

Disons en passant que le sieur Haudebec, curé de l'époque, était quelque peu lettré et sur les premières feuilles d'un des registres qu'il a tenus, on voit des poésies, un commencement de dissertation sur la rhétorique, et la première scène d'une pièce en latin où figure Alexander, Perdiccas et Hysimache.

Voici, à titre de curiosité, une de ces poésies intitulée :

*« Du jour
Véritable amfant de lumière
jour, universelle beauté
Qui redonne la liberté
A la lumière prisonnière ;
Peintre qui t'en vient tant doré
Brillant habit qui vient parer
L'épine aussi bien que la rose
Jette tous tes rayons soumis
Pour bénir ce Dieu qui t'expose
Moins pour ses serviteurs
Que pour ses ennemis »*

L'autre poésie, dans le même genre et ayant pour titre, « *De la nuit, des étoiles* » fait suite à celle-ci.

Après cette digression, revenons au Logis d'Ardilleux, dont il ne nous reste que fort peu de chose à dire. Des Turpin, cet immeuble passe aux Frottier de la Coste dont la souveraineté s'étendait sur un grand nombre de localités de nos contrées et auquel on doit la Tour de Mélezard, puis Melle qui fut construit en 1499 par Pierre Frottier, écuyer de France. Enfin, les biens de la famille de la Coste ayant été vendus par autorité de justice pour cause de dettes, le Logis d'Ardilleux fut acheté par la famille Magnen qui le possède encore, et réparé dans le goût de nos constructions modernes.

La révolution française fut acclamée avec enthousiasme à Ardilleux, mais elle ne donne lieu à aucun incident regrettable. Il y a même lieu de supposer que le curé de l'époque, l'abbé Fraigneau, à l'exemple de Jallet (curé de Chérigné) et des autres curés, salua avec plaisir la naissance du nouveau régime, puisqu'il remet à la municipalité les registres de l'état civil le 31 décembre 1792 et continue cependant de tenir ces registres avec le titre d'officier public que lui avait conféré le comité du district de Melle, jusqu'au 5 septembre 1798. Nous terminons cet historique en donnant les noms des maires qui se sont succédés dans la commune depuis 1792. Ce sont par ordre des dates :

M. Fraigneau, curé depuis 1758 et qui remplit les fonctions d'officier public du 1 janvier au 3 septembre 1793.

M. Jutard, officier public du 3 septembre 1793 à l'an IV.

M. Delaubier père, agent municipal et maire de l'an IV à 1806.

M. Delaubier fils, maire de 1806 au 7 mai 1830.

M. Magnen père, du 7 mai 1830 au 6 novembre 1846.

M. L. Paris, maire du 6 novembre 1846 au 28 avril 1849.

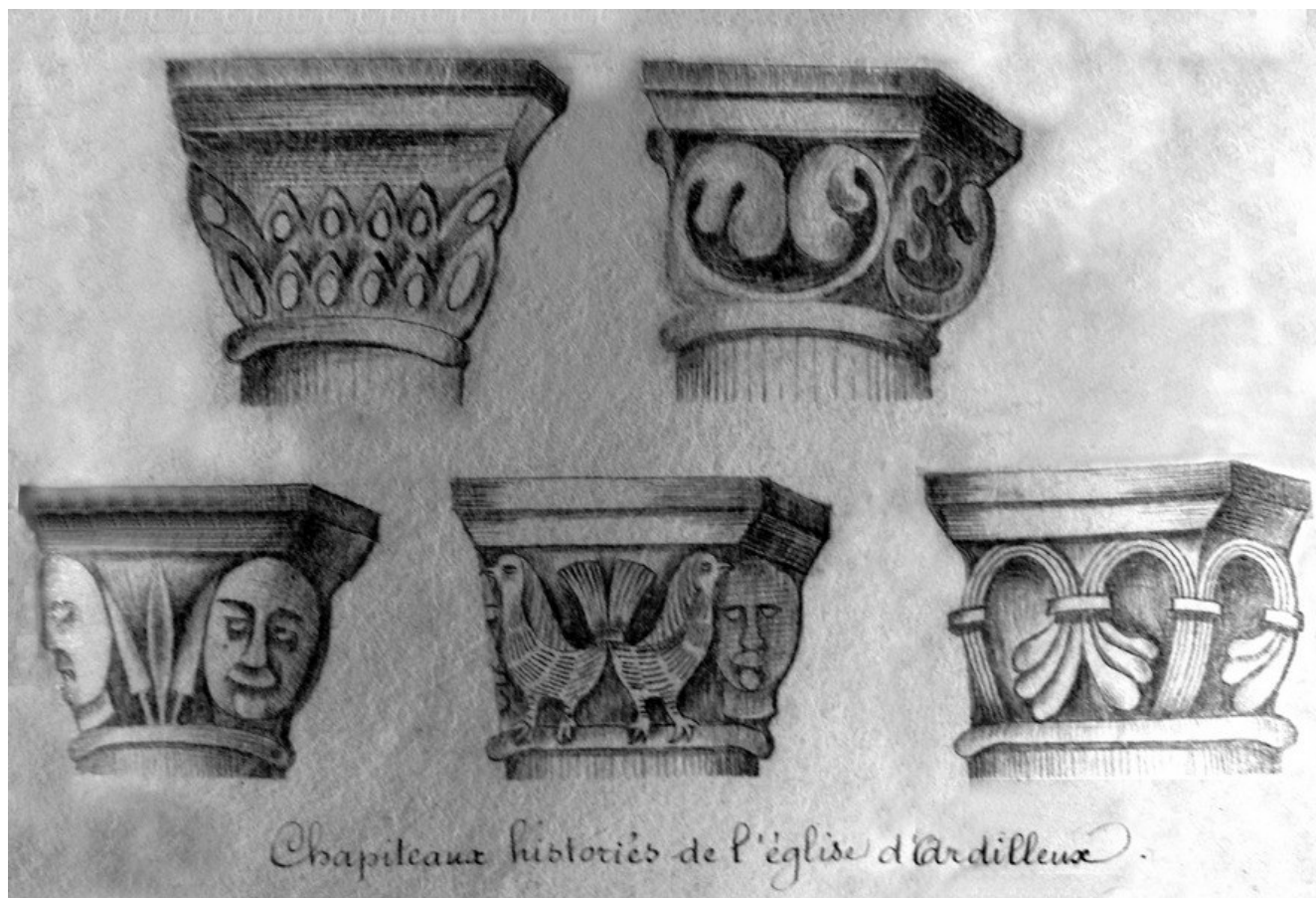
M. P. Guillot, maire du 28 avril 1849 au 4 septembre 1870.

M. A. Magnen fils, depuis le 4 septembre 1870.

V- L'église

L'église Saint Junien d'Ardilleux date du XIIe siècle, elle appartient, par son style à la période ogivale primitive. Elle est simple, mais assez belle. Elle est à une seule nef : à l'entrée on voit quatre piliers à chapiteaux historiés, supportant une coupole formée par huit arceaux arrondis partant des chapiteaux et des sommets des quatre voûtes. Sur cette coupole s'élevait autrefois l'ancien clocher (7), détruit pendant les guerres de religion et remplacé depuis 1877 par un nouveau construit dans le style de l'église et dû aux plans de M. Boutaud, architecte à

Poitiers. Le chœur est formé par quatre piliers carrés supportant deux voûtes ogivales : cet espace a reçu aux murs et à la voûte des peintures formant d'une part des croix, et d'autre un ciel bleu semé d'étoiles d'or d'un mauvais goût. Le vitrail du chœur présente Saint Junien patron de la paroisse, les deux au dessus du portail figurent Saint Charles Borromée et Sainte Elisabeth de Hongrie. Un autre fenêtre est percée dans le mur latéral du côté du nord. La chaire et le confessionnal sont en bois peint, imitation chêne, dans le style de l'église. L'autel est tout moderne, les statues en plâtre moulé sont au nombre de cinq et n'ont aucune valeur artistique. Enfin, un dallage en brique a remplacé les dalles de pierres dont quelques unes portaient les noms des personnes âgées inhumés autrefois dans la nef.



A la révolution, l'église fut vendue et démolie en partie pour avoir des matériaux. Elle servit longtemps de grange à fourrage. La commune ayant racheté cette église, on refit le mur de face pour la clore. Elle était délabrée, il fallut la restaurer : c'est alors que l'on construisit le clocher actuel porté en encorbellement sur la façade. La toiture fut refaite à neuf et l'ardoise remplaça les pierres appuyées simplement sur la voûte et formant la couverture.

Le cimetière actuel a été ouvert le 24 juin 1919, comme l'indique l'inscription de sa croix principale, il ne contient aucun monument remarquable, si ce n'est le tombeau de la famille Delaubier, lequel est surmonté d'une urne funéraire dans le style grec. Le cimetière est situé à environ 150 mètres du bourg, non loin de la route départementale.

Nous terminerons la partie de notre travail se rapportant au culte en mentionnant la Croix de Mission dont nous donnons le dessin ci-contre. Cette croix a été érigée en 1875, sur le bord de la route de Ruffec. Elle est remarquable par sa base établie en pierres rocheuses et informe du pays, d'une manière assez originale.



Noms des curés et desservants de l'église d'Ardilleux de 1630 au 5 septembre 1793

Merlet, prêtre, curé d'Ardilleux 1630-1648

P. Haudebec, curé de d'Hardilieu 1652-1680

Cherpantier 1680-1694

Juyot 1694-1699

Bidault 1699-1705

Duboy 1705-

L. Moine vicaire 1706-1708

Pouthier 1708-1710

G. de Maisonneuve 1711-1724

P. Gorrier 1731-1758

P Fraigneau 1758-1793

VI - Instruction publique et école

1. Avant 1789

Il existait sûrement une école à Ardilleux avant 1789, le document que nous produisons ci-après, extrait des registres de l'état civil, année 1652, ne permet pas le moindre doute à ce sujet, mais nous ne saurions dire où cette école se trouvait située, ni quel était le degré des études qui s'y faisaient, les renseignements étant tout à fait incertains.

« Ce jourd'hui 4 du mois de juin 1652, ont reçu pardevant moy soussigné, la bénédiction nuptiale, Jacques Nicolas et Louize Blanche, en présence de messire Pierre Pouyoise maistre d'escole à Ardilleux, et Jacques Nicolas, père du sus dit marié et François Parpant, l'un des plus proches parents signés et la sus dite Louize Blanche, qui ont déclaré ne le savoir à réserve du dit Pouyoise.

P. Pouyoise P. Haudebec, curé d'Ardilleux »

2. Depuis 1789

Avant 1833, un sieur Desse Jean exerçait les fonctions d'instituteur et était en même temps sabotier. Il recevait, nous a-t-on dit, dans sa maison les petits enfants auxquels il apprenait à lire, moyennant une rétribution convenu d'avance avec les parents. La lecture des vieux actes, l'écriture et les quatre règles constituaient l'ensemble de cet enseignement incomplet qui, pourtant, n'était donné qu'en hiver.

La loi de 1833 sur l'enseignement vint heureusement cette situation précaire.

Par délibération en date du 2 octobre 1834, le conseil municipale de la commune s'engage à assurer au sieur Jutard Louis, élève sortant de l'école normale, un traitement fixe de 200 f. moyennant qu'il reçoive dans sa classe quatre élèves indigents. Le 30 octobre 1834, M. Guizot, ministre de l'instruction publique, institue conformément à la loi le sieur Jutard Louis en qualité d'instituteur à Ardilleux pour y tenir une école communale.

Le 9 janvier 1835, il est installé dans ses fonctions après prestation de serment.

Jusqu'en 1851, son traitement est de 200 f. et reçoit de plus 40 f. pour le local de l'école qu'il fournit à la commune.

De 1851 à 1864, le traitement de l'instituteur s'élève à 600 f., puis à 640 f. et à 660 f., y compris le local qu'il fournit.

A partir de 1864, le sieur Jutard reçoit un traitement annuel de 700 f. et jusqu'au 28 septembre 1871, date à laquelle cet instituteur est mis à la retraite et remplacé par M. Bouffard Albert François, instituteur du 22 septembre 1871 au 19 janvier 1878. Son traitement s'élève de 700 f. à 1.000 f.

M. Denoël Jean, instituteur du 19 janvier 1878 au 24 juin 1884. Son traitement varie de 1.000 f. à 1.100f.

M. Mathé Edouard, instituteur du 22 juin 1884 au 9 avril 1885. Son traitement est de 1.200f.

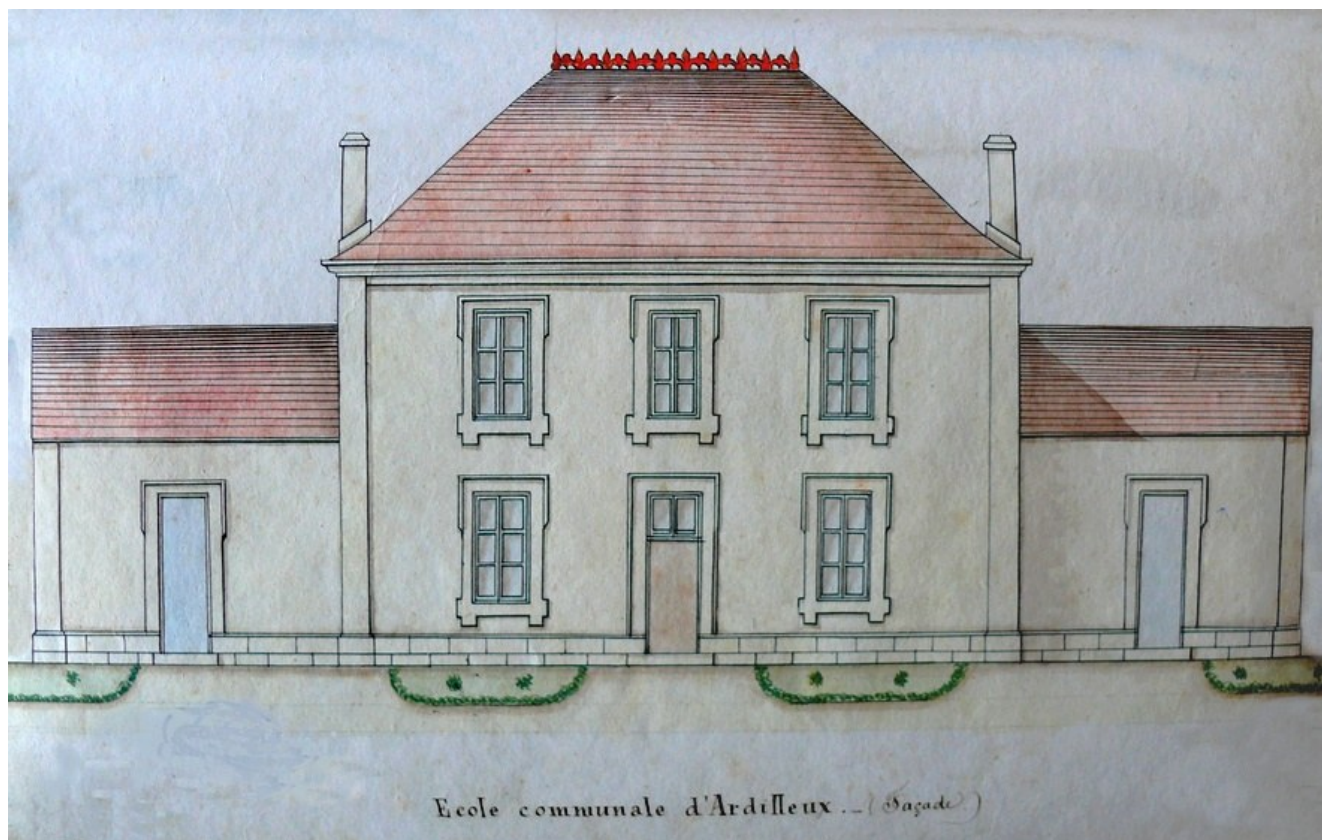
Depuis le 9 avril 1883, Fouquaud Pierre Celestin, instituteur actuel avec un traitement de 900 fr. *(et auteur de cette monographie)*.

Comme nous l'avons dit plus haut, le sieur Jutard, instituteur; fournit à la commune le local de l'école et jusqu'en 1865, moyennant un bail qui varie de 40 à 60f. En 1865, la municipalité fait construire sur un terrain communal une maison qui servit à la fois de salle d'école et de mairie jusqu'en 1877. Mais cette construction, trop exigüe, devint bientôt insuffisante au point que l'instituteur ne pouvant s'y loger fût obligé d'habiter Chef-Boutonne.

C'est alors que la commune échangea à M. Magnen sa mairie et son école contre le terrain où elle a fait élever l'école actuelle, dont nous donnons le dessin à la page précédente [*suivante*], laquelle répond à toutes les exigences d'espace et d'hygiène voulus pour la santé des enfants.

Voyons maintenant quels progrès ont été faits dans la commune pendant une période de trois cent ans. De 1673 à 1685, soit dix années, le nombre des mariages a été de sept. Trois futurs époux ont signés leur acte de mariage dont 1 homme et 2 femmes, soit 21% des mariés sachant lire et écrire. Un siècle plus tard, de 1775 à 1785, quinze mariages ont eu lieu, cinq conjoints ont signé dont 13 hommes et 2 femmes soit une moyenne de 16%. Enfin dans la

période décennale qui vient de s'écouler, de 1875 à 1885, 15 mariages ont été célébrés, 24 époux ont signé, dont 15 hommes et 9 femmes, soit 80% des mariés ont reçu une instruction assez étendue.



Comme on peut le voir par ces chiffres, l'instruction populaire a fait, notamment depuis un siècle, d'énorme progrès, un léger retard se fait cependant remarquer du côté des femmes, privées depuis longtemps de tout enseignement, mais le jour n'est pas éloigné où, grâce à l'école obligatoire pour tous, il n'y aura pas dans nos campagnes un seul habitant qui ne sache au moins lire et écrire.

VII - Population, mœurs, usages

1° Recensement de la population

Les recensements de la population, (dont le plus ancien dont on ait conservé le résultat dans les archives communales, remonte à 1836) qui ont été faits régulièrement de cinq ans en cinq ans depuis cette époque, ont donné les résultats ci-après.

Année	Nombre d'habitants	Différence	Année	Nombre d'habitants	Différence
1836	288		1861	246	-1
1846	260	-28	1866	271	2
1851	261	1	1872	269	-2
1856	247	-4	1876	240	-29
1856	247	-4	1881	254	14

De l'examen des chiffres de ce tableau il résulte que jamais les chiffres de la population n'ont atteint, depuis 1836, ce qu'il était à cette époque (288 habitants). C'est en 1866 qu'il s'en rapproche le plus (271), après être descendu à 246 en 1861. Le dernier recensement fait en

1881 donne 254 habitants soit une diminution de 34 habitants depuis 1836. La guerre de 1870 n'a pas influé sur les chiffres de la population car il ne diminue que de 2 de 1866 à 1872. Il faut donc chercher ailleurs la cause de cette décroissance et l'attribuer à ce mouvement de dépopulation qui tend à se généraliser en France et qui s'accroît de plus en plus à mesure que la richesse et le bien-être des familles augmentent. On ne saurait, sans concevoir de sérieuses craintes pour l'avenir, comparer cette situation à l'augmentation des habitants chez les nations voisines, notamment en Allemagne. Il y a là un problème social digne d'attirer l'attention des économistes et des patriotes.

Voyons maintenant le mouvement de la population depuis 80 ans :

Période décennales	Naissances	Mariages	Décès
1793-1803			
1803-1813	75	25	74
1813-1823	55	25	40
1823-1833	77	27	44
1833-1843	54	21	37
1843-1853	40	18	37
1853-1863	32	20	32
1863-1873	47	22	52
1873-1883	43	11	51
Depuis 1883	10	7	17
Total	433	176	384
Moyenne/An	5,28	2,14	4,68
Excédent de naissances depuis 82 ans = 49			

Dispersion de la population en 1881

Lieux-dits	Nbre de maisons	Nombre de ménages	Nombre d'individus
Ardilleux (bourg)	19	19	80
Le Peux	29	29	122
La Ruée	9	9	30
Bois Trapeau	2	2	13
Sérigné	1	1	9
Total	60	60	254

2° Mœurs, langage, vêtement, usages, longévité

Les habitants des campagnes au sud de la Boutonne, parmi lesquels sont compris ceux de la commune dont nous esquissons la monographie, sont d'un tempérament sanguin, ils ont le teint coloré, leur taille est moyenne, leur constitution robuste, leur physionomie expressive. L'instruction et la civilisation, en les pénétrant, ont détruit la crédulité et la superstition et le temps est loin où l'on croyait aux farfadets et aux loups-garous. Il est cependant un point sur lequel l'instruction n'a pour ainsi dire pas eu de prise : nous voulons parler du langage qui ne ressemble à rien moins qu'au français. C'est le patois poitevin avec le J prononcé du gosier et

la terminaison Ais de l'imparfait qui se prolonge indéfiniment.

A mesure que le progrès et le bien-être augmentent, on voit disparaître peu à peu les anciennes maisons étroites et sombres à une ou deux ouvertures, elles font place à des habitations plus riannes et mieux aérées.

L'antique vêtement en droguet bleu foncé ne se voit plus que rarement, la blouse seule (*le sagrun gaulois*) est toujours commune et elle sera bien longtemps encore le vêtement en honneur dans nos campagnes. Le costume des femmes n'a rien de particulier si ce n'est la coiffe, espèce de cornette, dont le derrière représente à notre avis, du moins à l'origine, l'écusson seigneurial, dont il est encore facile de reconnaître la forme qui varie selon les localités.

Il n'y a point d'usage particulier à la contrée que nous décrivons, ce sont les mêmes que dans les autres parties du Poitou. Nous aurons tout dit sur ce sujet quand nous aurons parlé des crêpes que l'on fait à la chandeleur pour empêcher le blé de *nubier* (ergoter) et des traditionnelles coutumes, relatives au mariage. Il est d'usage, en cette occasion, que le fiancé aille convier les parents et amis et leur laisser en se retirant un nœud de ruban attaché à un rameau de laurier. Le jour des noces enfin, les jeunes filles chantent en chœur à la jeune épouse, en lui offrant un gâteau, cette antique et touchante « *chanson de la mariée* », où sont décrites les joies, les peines et les obligations du ménage.

L'habitant des campagnes est travailleur, il mène une vie frugale et retirée, ne sortant à la ville que les jours de marché et les dimanches pour ses affaires.

On comprend après cela que les exemples de longévité ne soient pas rares dans nos campagnes. Pour en citer des exemples, nous reporterons au recensement de 1881 : 9 vieillards de 75 à 80 ans, 5 de 80 à 85 ans et 9 de 85 à 90 ans.

Sous le rapport des professions, nous pouvons dire que la commune d'Ardilleux est peuplée en grande partie par des agriculteurs ; en effet sur les 254 habitants portés au recensement de 1881, 235 sont agriculteurs, 7 commerçants et 7 ont des professions libérales, et enfin 5 vivent exclusivement de leurs revenus.

VIII - Agriculture

1° Sol et sous-sol.

Comme nous l'avons déjà dit, le sol de la commune est argilo-calcaire ; le sous sol formé par l'oolithe moyenne dans laquelle on rencontre en grand nombre des bélemnites, des ammonites et plusieurs coquilles bivalves à l'état de fossiles. Le sol est peu profond, le plus souvent de couleur rougeâtre due à la présence de l'oxyde de fer ; on y trouve de nombreux débris de pierre calcaire qui en font un terrain léger, graveleux, mais néanmoins propre aux cultures les plus variées. Voici quels étaient le nombre et l'étendue des cultures faites sur le territoire de la commune lors de l'enquête agricole de 1882.

2° Répartition des surfaces

	Hectares	Ares	Centiares
Terres labourables, (graines, tubercules et racines)	540		
Prairies temporaires et artificielle fourrage et près	165	14	
Culture industrielle, vignes et jachère	110	59	
Prairies naturelles, herbage, pâture permanente	125	3	
Bois et forêt	35		
Jardins	1	7	46
Non cultivés	11	36	25
Superficie agricole totale	994	54	

Bâtis et non bâtis	18		
Superficie totale	1014	28	71

3° Animaux

Le même document nous servira pour indiquer l'espèce et le nombre des animaux existant à la même époque.

Chevaux	57	Poules	700
Mules et Mulets	21	Oies	50
Ânes	8	Canards	50
Bovins	104	Dindons	30
Ovins	404	Pigeons	10
Porcins	112	Lapins	60
Caprin	82		

4° Cantons et lieux dits

Dans l'énumération que nous allons faire des cantons où lieux dits de la commune, nous établirons 4 catégories :

1 - lieux dits tirant leur nom de leur forme ou de leur situation : chaumes à cornes, champ de la pointe, versennes torsées, champ vilaneaux, le grand clos, la dalle, les chaumes rondes, le champ du chemin de Jarvarzay, le champ du chemin de Chef-Boutonne, le champ du chemin de Loizé, sur la Chire, sur le chemin de Mandegault, sur le chemin de Bouin, sur le chemin de Hanc, champ de Bouin, La Motte Tuffeau, le dessus de la Motte Tuffeau, les terres de la Motte, champ de Ruée, champ de derrière, les petites rivières, champ du bois, champ de Sérigné, bois de Sérigné, près de la Porte, Les Versennes.

2- lieux tirant leur nom de la nature du terrain où de leurs productions : champ de la Chire, champ de l'huile, la Garenne, les petits Genets, les Tuffauds, les Brouardières, les petites Coudres, les grandes Coudres, les Chaumes, les champs chiron, les plantes, les Guigneraies, les Vignes, le Vigneau, les Fougères, les Ferrajeaux, les Mauvineuses, les fortes terres, les Linaux, pré Grosbois, les Sablières, la Gasse, les Blissières, Maide et Beauvinet, champ de l'Ormeau, la Douve, la Coudre, champ du Gland, le Fraigneau, les Sablières, toutes chétives, le Chiron de la Fuie, les Bournais.

3 - lieux tirant leur nom d'un fait probable qui a eu lieu sur le terrain : Le Chaleuil, champ de Taillepie, les Vallées Rabonnies, champ Gatte-Jau (coq), champ du Chat, les Poteaux, Etourneau et Taille-Pie, le Grand Mouton, les Canes, les vallées de la Bataille, champ de la Bataille, champ de la Croix, champ de l'Ane, Pierre Creusée, vallée de l'Etourneau, les Mois, les Vacheries, Vallées renardières, les Grippes du gars, les Grippes, le Carbonnet, les Jouinières, Font palais, la Jarge, les Cours, les Signettes, près de la nourrice, bois et champ de pré, près de la porte, champ mouton, les communaux, les Brouillarderies, la Taille, le vieil Breuil, droit le Peux, les Essards, les Sylarderies.

4 - lieux portant le nom du propriétaire à l'origine : la vallée Caillaud, le champ de Lusset, terres seizeaux, pré Salomon, champ Jacob, ouches Beurlet, champ de la Cure, champ Rochelais, le fossé [...], l'homme à Favreau, champ Ménager, vallée Bidet, vallée Thomas, touche Ayrault, pré Bureau, pré Boisseau, pré Carreau, pré Machon, champ Antoine, puits Parrazin, pré Godin, bois Dufour, près de l'Homme, chaume à Laurent, pré Colas.

IX Commerces, voies de communication

La commune d'Ardilleux étant, comme nous l'avons dit, essentiellement agricole, le commerce des habitants consiste dans l'échange et l'exportation des céréales, fourrages,

grains et animaux. Sept chemins ruraux, ou voies, et la route départementale de Saint-Maixent à Ruffec, et la voie ferrée de Ruffec à Niort, traversent la commune et facilitent les transactions commerciales.

Notes

(1) *Melleran commune du canton de Sauzé-Vaussais.*

(2) *Le faîte de ce coteau atteint 160 m d'altitude sur le territoire de la commune de la Bataille.*

(3) *N'étant pas la seule dans notre contrée, la Motte de l'Epine commune de Chérigné et la plate forme [...] qui étaient aussi des lieux fortifiés, par les Romains pour la [...]*

(4) *Une pièce de terre du même nom et encore une autre appelée Champ de la Chire se trouvent sur le territoire d'Ardilleux.*

(5) *Il existait paraît-il au commencement de ce siècle une inscription disant qu'a une certaine place de l'ancien château se trouvait un arbre au pied duquel était enterré un trésor.*

(6) *On ne sait à quelle époque ce château a été détruit, mais tout porte à croire que c'est durant les guerres de religion qui désolèrent nos contrées et dont le souvenir s'est conservé dans le nom d'un champ près de la Belle Etoile, commune de Hanc [?] appelé cimetière des Huguenots.*

(7) *La plus vieille des cloches de l'église Saint-Hilaire de Melle, provient de l'église d'Ardilleux (Deux-Sèvres). Elle porte la date de 1721, et elle est signée : M. BARAVD FONDEV.*

Ardilleux le 22 septembre 1885, l'instituteur communal.

Pierre Fouquaud